



PASSAGE PARENTALITE

Entre

Nom et Adresse du client :

CCAS CORBAS

Place Charles Jocteur
69960 CORBAS

Représenté par Jean Claude TALBOT

Fonction : Président

Et

Nom et Adresse du prestataire : PASSAGE PARENTALITE_SAS AMANA

Représentée par : Ghariba REHMAN

Fonction : Présidente

Numéro SIRET : 821 787 900 00017

Article 1 : objet de la convention

La présente convention a pour but de définir les conditions d'intervention entre le **Centre Communale d'Action Sociale de CORBAS** et **PASSAGE PARENTALITE**, pour l'animation d'une conférence sur la motricité.

Article 2 : conditions d'exécution

PASSAGE PARENTALITE mettre à disposition son intervenante, **Océane COMTE**, qui animera la conférence sur la motricité du jeune enfant à la date suivante, de 09 h00 à 11h00 :

➤ 28/03/2019

Le Centre Communale d'Action Sociale de CORBAS supportera l'ensemble des frais ainsi occasionnés conformément à la proposition financière de **PASSAGE PARENTALITE** du 17 décembre 2018.

Article 3 : modalités financières

Le Centre Communale d'Action Sociale s'engage à rémunérer **PASSAGE PARENTALITE** sur la base de sa proposition financière, soit 450 € (Quatre cent cinquante euros). Les frais de déplacement seront à la charge du **Centre Communale d'Action Sociale de CORBAS**, à hauteur de 28.22 € (vingt-huit euros et vingt-deux centimes) pour l'intervention.

Article 4 : durée de la convention

La présente convention est valable jusqu'à l'exécution complète et entière de la prestation.

PASSAGE PARENTALITE

Siège social : 7 chemin du Plain Vallon 69300 CALUIRE ET CUIRE

Adresse administrative : 5 quai Jayr _ 69009 LYON

Tél : 04 28 29 64 01 / email : contact@passageparentalite.fr

SIRET : 821 787 900 00017 / N°OF : 84691458169

Envoyé en préfecture le 12/03/2019

Reçu en préfecture le 12/03/2019

Publié le

ID : 069-266910413-20190312-CCAS_2019DC0027-AU

S²LOW



PASSAGE PARENTALITE

Envoyé en préfecture le 12/03/2019
Reçu en préfecture le 12/03/2019
Publié le
ID : 069-266910413-20190312-CCAS_2019DC0027-AU



Article 5 : résiliation

Le non-respect des clauses ainsi énoncées dans la convention entraînera la résiliation de plein-droit du présent accord.

Article 6 : règlement des litiges

La présente convention sera remise à chacune des parties signataires. Celles-ci s'efforceront de résoudre à l'amiable les différends qui pourraient s'élever à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du présent accord. A défaut, le litige sera soumis à la diligence de l'une ou de l'autre des parties, au tribunal territorialement compétent.

Fait à Lyon, le

Le client
Nom et qualité du signataire
Signature
Cachet,

Le prestataire
Nom et qualité du signataire
Signature
Cachet,



PASSAGE PARENTALITE

PASSAGE PARENTALITE
SAS AMANA
7 chemin du Plain Vallon
69300 CALUIRE & CUIRE
SIRET : 821 787 900 00017
N° DA : 84691458169

PASSAGE PARENTALITE

Siège social : 7 chemin du Plain Vallon 69300 CALUIRE ET CUIRE
Adresse administrative : 5 quai Jayr _ 69009 LYON
Tél : 04 28 29 64 01 / email : contact@passageparentalite.fr
SIRET : 821 787 900 00017 / N°OF : 84691458169